

elles se répètent, 1° quand il y a deux propositions de suite, où l'on passe de l'affirmation à la négation, et de la négation à l'affirmation : « *Il* veut et *il* ne veut pas. » — « *Vous* ne gagnez rien, et « *vous* dépensez beaucoup. » — « *Vous* le dites, et *vous* ne le pensez pas. » — « *Vous* ne l'estimez pas, et *vous* le voyez. » — « *Je* n'ignore pas qu'on ne saurait être heureux sans la vertu, et *je* me propose bien de toujours la pratiquer. »

2° Quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que les conjonctions *et*, *mais*, *ni* : « *Je* désire vous voir heureux, « parce que *je* vous suis attaché. » — « *Vous* serez vraiment estimé, « si *vous* êtes sage et modeste. »

Songez-vous que *je* tiens les portes du palais ?
Que *je* puis vous l'ouvrir ou fermer pour jamais ?
Que j'ai sur votre vie un empire suprême ?

(Racine, *Bajazet*, acte II, sc. 1.)

(Beauzée, *Encycl.*, au mot *Répétition*.)

Dans toute autre circonstance, on répète ou l'on ne répète pas les pronoms personnels sujets, selon que la répétition de ces pronoms donne à la phrase plus d'élégance, de force ou de clarté; ainsi ces phrases :

« *Tu* aimeras tes ennemis, *tu* béniras ceux qui te maudissent, *tu* « feras du bien à ceux qui te persécutent, *tu* prieras pour ceux qui « te calomnient. »

(Beauzée.)

Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés :
Il fut des Juifs, *il* fut une insolente race.

(Racine, *Esther*, acte II, sc. 1.)

Il s'écoute, *il* se plaint, *il* s'adonise, *il* s'aime. (J.-B. Rousseau.)

« *Nous* avons dit et *nous* allons prouver qu'il n'y a pas de bon-
« heur sans la vertu. »

(Beauzée.)

Et celles-ci :

Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords.

(La Fontaine, *le Songe d'un habitant du Mogol*.)

Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme :
Quand j'accuse quelqu'un, *je* le dois et *me* nomme.

(Gresset, *le Méchant*, acte V, sc. 4.)

« *Il* pleurait de dépit et *alla* trouver Calypso, errante dans les
« sombres forêts. »

(Fénelon.)

« Troublé, furieux, livré à son désespoir, *il* (*Télémaque*) s'ar-
« tache les cheveux, *se* roule sur le sable, *reproche* aux dieux leur

« rigueur, appelle en vain à son secours la cruelle mort. » (Fénelon.)

L'Eternel est son nom, le monde est son ouvrage,
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égaux lois,
Et du haut de son trône interroge les rois,

(Racine, *Esther*, acte III, sc. 4.)

sont des phrases très correctes. Au surplus le goût ne connaît pas de règles; lui seul peut faire juger s'il faut répéter ou ne pas répéter les pronoms personnels sujets, dans tout autre cas que ceux que nous avons indiqués.

Le, *la*, *les*, et en général les pronoms en régime, se répètent avant chacun des verbes dont ils sont les régimes : « *Je* veux *les* voir, *les* « prier, *les* presser, *les* importuner, *les* fléchir. »

Un fils ne s'arme point contre un coupable père :
Il détourne les yeux, *le* plaint et *le* révère

(Voltaire, *Brutus*, acte I, sc. 2.)

Son visage odieux m'afflige et *me* poursuit.

(Racine, *Esther*, acte II, sc. 1.)

(Beauzée, au mot *Répétition*.)

Avant les verbes qui sont à des temps différents : « Ce que *je* vous « ai dit, *je* le crois et *le* croirai, jusqu'à ce que j'aie la preuve du « contraire. »

(Lévizac.)

Avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente : « *Il* le fait et *le* défait sans cesse. » (Le même.)

Enfin le relatif *que* se répète aussi, lorsque les verbes dont il est le complément ont des sujets différents, ou le même sujet désigné par un pronom répété : « C'est un malheureux *que* les remontrances « les plus affectueuses n'ont point touché, *que* les menaces n'ont « point ébranlé, *que* rien n'a pu arrêter, et *que* personne ne ramè-
« nera jamais à son devoir. »

(Beauzée.)

Voyez, page 316, et l'article XV, § 4, ce que nous disons sur la place des pronoms régimes.

Règle applicable à tous les pronoms.

Le pronom ne peut jamais se rapporter à un nom pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire, qui n'a ni article, ni équivalent de l'article, exprimé ou sous-entendu, tels que *mon*, *ton*, *un*, *tout*, *quelque*, *plusieurs*, et autres semblables; ainsi l'on ne doit pas dire : « L'homme est animal qui raisonne. » — « *Il* m'a reçu avec politesse

« qui m'a charmé; » mais bien : « L'homme est *un* animal qui rai-
« sonne; il m'a reçu avec *une* politesse qui m'a charmé; » parce
que *animal* et *politesse*, employés dans les premières phrases sans ar-
ticle, ne sont que de purs qualificatifs; ils expriment seulement une
manière d'être, et alors le *qui* relatif ne saurait s'y rapporter. En
effet, ce serait passer du général au particulier, ce serait rattacher
deux idées à un mot qui n'est rien par lui-même, qui tire toute sa
valeur du substantif auquel il se rapporte.

Au lieu qu'à l'aide du mot *un*, équivalent de l'article, *animal*
et *politesse* deviennent de vrais substantifs, et dès lors ils peuvent
être suivis du relatif *qui*, puisqu'ils sont pris dans un sens parti-
culier

On ne dira donc pas : « Il n'est point *d'humeur* à faire plaisir,
« et *la mienne* est bienfaisante. » — « Dans les premiers âges du
« monde, chaque père *de famille* gouvernait *la sienne* avec un pou-
« voir absolu. » Il faut prendre un autre tour et dire, par exemple :
« Il n'est pas *d'humeur* à faire plaisir, et moi, je suis *d'une hu-*
« *meur* bienfaisante. » — « Dans les premiers âges du monde,
« chaque père de famille gouvernait ses enfants avec un pouvoir
« absolu. »

On ne dit pas non plus :

« Pourquoi les femmes prient-elles Dieu en *latin* *qu'elles* n'en-
« tendent point? »

« Je vous fais grâce, quoique vous ne *la* méritiez pas. »

Il faut dire :

« Pourquoi les femmes prient-elles Dieu *en latin*, puisqu'elles
« n'entendent pas cette langue? »

« Je vous fais grâce, quoique vous ne *le* méritiez pas. »

Dans la dernière phrase, le pronom *le* se rapporte à *faire*
grâce du genre masculin et du nombre singulier : « Je vous
« fais grâce, quoique vous ne méritiez pas que je vous fasse
« grâce. »

Voyez ce que nous avons dit, page 384, sur l'emploi du pronom *le*.

(MM. de Port-Royal, page 129. — Duclos, page 136 de ses notes. — Th. Cor-
neille, sur la 369^e Rem. de *Vaugelas*. — L'Académie, page 384 de ses *Obs-*
ervations. — Condillac, chap. 12, page 215. — De Wailly et plusieurs autres
Gramm. modernes.)

Mais quelquefois le déterminatif est sous-entendu. Lorsqu'on dit,
par exemple : « Il n'a point de livre qu'il n'ait lu. Est il ville dans

« le royaume qui soit plus obéissante? Il n'y a homme qui sache.
« Il se conduit en père tendre qui... » au moyen du déterminatif
un, sous-entendu, les substantifs *livre*, *ville*, *homme*, *père* sont dé-
terminés, et le sens est : « Il n'a pas *un* livre que... Est-il dans
« le royaume *une* ville qui?... Il n'y a pas *un* homme qui... Il se
« conduit comme *un* père qui, etc. »

(Condillac.)

Le nom est également déterminé dans ce vers de Racine :

Jamais tant de beauté fut-elle couronnée?

(*Esther*, acte III, sc. 3.)

Dans ce vers, *une*, qui est équivalent de l'article, est sous-en-
tendu; et *jamais tant de beauté* signifie *jamais une si grande*
beauté.